

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, en séance publique, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la Présidence de Christophe MATHEZ, Maire,

Présents : MATHEZ Christophe – GALLOIS Delphine – SAMSON Marc - BERTHET Annie – GENRE Annie - BOURQUI Gilles – BONNEFOY Robert – PAGET-BLANC Bruno - ARBEZ Isabelle – ROUSSEL Olivier – BENOIT-GUYOD Sébastien – BEGRAND Sébastien - PHILIPPE-GRENIER Sandrine – VAUFREY Sandrine - THOREMBEY Thomas – DOUVRES Sophie – CHAVETNOIR Christelle - AUBRY Benoit – GIDON Gwenaëlle – CHÂBLE Morgan - DEMOLY Michel

Absents : Alain DESPREZ (pouvoir à Delphine GALLOIS) – Véronique GANGNERY (pouvoir à Morgan CHÂBLE) – Nicolas LAMY (excusé) – Françoise JEANNEROD – Christophe VAZ TEIXEIRA – Claire CRETIN

Secrétaire de séance : Sébastien BEGRAND

-----oooO\$Oooo-----

TARIFS COMMUNAUX 2026

Vu :

- le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux compétences du conseil municipal en matière de fixation des tarifs des services publics locaux ;
- la nécessité d'actualiser les tarifs communaux pour l'année 2026 ;
- l'évolution des charges de fonctionnement et des coûts des services concernés.

Considérant :

- que les tarifs communaux doivent être révisés afin de garantir l'équilibre financier des services proposés ;
- qu'il convient de fixer les nouveaux tarifs applicables à compter du **1er janvier 2026**.

Après en avoir délibéré, **le Conseil municipal décide à l'unanimité :**

Article 1 : Fixation des tarifs communaux 2026

Les tarifs applicables à compter du **1er janvier 2026** sont fixés comme suit :

1 - CANTINE & PERISCOLAIRE (Augmentation au **01.01.2026)**

Prestations	Tarifs 2026
Cantine (y compris séquence de garderie) le repas pour les familles domiciliées Aux Rousses 1 ^{er} enfant	6.40
Le repas pour les familles domiciliées aux Rousses 2 ^{ème} enfant	5.90
Le repas pour les familles domiciliées aux Rousses 3 ^{ème} enfant	5.40
Les repas pour les familles domiciliées aux Rousses 4 ^{ème} enfant et plus	4.90
Le repas pour les familles non résidentes 1 ^{ère} enfant	8.90
Le repas pour les familles non résidentes 2 ^{ème} enfant	8.40
Le repas pour les familles non résidentes 3 ^{ème} enfant	6.80
Le repas pour les familles non résidentes 4 ^{ème} enfant et plus	6.40
Le repas adulte	8.90
Le repas livré à domicile	10.70
Tarif spécial pour les enfants apportant leur panier repas pour raison médicale confirmée	2.70
Surfacturation Accueil de Loisirs et restaurant scolaire en cas d'absence non scripte et de retard récurrent et/ou non justifié	12.90

Accusé de réception en préfecture
 N° 21115522-089-DE
 Date de télétransmission : 15/12/2025
 Date de réception préfecture : 15/12/2025

2 – ACCUEIL A.L.S.H. ANIMATIONS (Augmentation au **01.01.2026**)

Animations (y compris transport)	Tarifs 2026/enfant
Visite du Parc Polaire de Chaux Neuve	7.00
Visite du musée de la Vache Qui Rit	6.80
Cinéma Les Rousses	5.00
Patinoire Prémanon	7.50
Piscine de Morbier	5.00
Musée des automates à Saint-Claude	2.00
Parcabout à Lamoura	16.00
Jardin de Rouxy	5.10
Forfait mini camp camping de Morbier	20.00
Activité Keep Fun Les Rousses	9.90
Activité Keep Form Les Rousses	13.90

3 - LOCATIONS DE SALLES : (Augmentation au **01.01.2026**)

Salles	Tarifs 2026
Espace Jeanne Fournier (hors expositions) du 1/6 au 30/9	70.00 €/1/2 journée 140.00 €/jour
Espace Jeanne Fournier (hors expositions) du 1/10 au 31/5	85.00 €/1/2 journée 170.00 €/jour
Espace Jeanne Fournier (expositions artistiques)	17.00 €/jour
Gymnase du 1/6 au 30/9	90.00 €/jour 45.00 €/1/2 jour
Gymnase du 1/10 au 31/5	140.00 €/jour 70.00 €/1/2 jour
Salle de gymnastique du Gymnase	60 €/jour
Vestiaires et douches du Gymnase	40 €/1/2 jour
Chalet de Julie	26 €/jour
Mise à disposition de salles pour les cérémonies funéraires civiles (le temps de la cérémonie)	65.00 €
Salle Marguerite Du 1/10 au 31/5	85.00 €/1/2 journée 170.00 €/jour
Du 1/6 au 30/9	70.00 €/1/2 journée 140.00 €/jour
Salle des Narcisses Du 1/10 au 31/5	85.00 €/ 1/2 journée 170.00 €/jour
Du 1/6 au 30/9	70.00 €/ 1/2 journée 140.00 €/jour

Accès de réception en préfecture
039-243904709-20251211-2025-12-089-DE
Date de réévaluation : 15/12/2025
Date de réception en préfecture : 15/12/2025

Salle des Myosotis <i>Du 1/10 au 31/5</i> <i>Du 1/6 au 30/9</i>	85.00 €/ ½ journée 170.00 €/jour 70.00 €/ ½ journée 140.00 €/jour
--	--

Salle des Gentianes, de la Doye et Gérard Loye (locations commerciales, séminaires, bals associations, expositions) : Augmentation au 01.01.2026

Formule de location	Période	SALLE DE L'OMNIBUS		SALLE DE LA DOYE		SALLE G.LOYE	
		Résidents Tarifs 2026	Non-résidents Tarifs 2026	Résidents Tarifs 2026	Non-résidents Tarifs 2026	Résidents Tarifs 2026	Non-résidents Tarifs 2026
Repas, lunches, vin d'honneur, bals, locations commerciales, séminaires avec mise à disposition de la cuisine et vaisselle EN SEMAINE DU LUNDI APRES-MIDI AU VENDREDI MIDI	1/10 au 31/05	427.00 €	505.00 €	309.00 €	360.00 €	Non louée	Non louée
	1/6 au 30/9	382.00 €	449.00 €	259.00 €	315.00 €	Non louée	Non louée
Expositions, réunions, séminaires, animations sans mise à disposition de la vaisselle et de la cuisine	1/10 au 31/5	326.00 €	393.00 €	253.00 €	286.00 €	127.00€	143.00€
	1/6 au 30/9	281.00 €	337.00 €	191.00 €	224.00 €	96.00 €	112.00€
Forfait mariage, repas de famille avec mise à disposition cuisine et vaisselle DU VENDREDI SOIR AU LUNDI MIDI	1/10 au 31/5	651.00 €	752.00 €	517.00 €	606.00 €	Non louée	Non louée
	1/6 au 30/9	550.00 €	640.00 €	416.00 €	499.00 €	Non louée	Non louée
Caution clef électronique			50 €				

4 - VAISSELLE CASSEE OU MANQUANTE OMNIBUS, LA DOYE ET GERARD LOYE :

Prestations	Tarifs 2026
fourchette, cuillère, verre (l'unité)	3.10 €
couteau, assiette, tasse (l'unité)	5.10 €
pichet, plat, corbeille à pain	13 €
louche, plateau	20 €

5 - LOCATIONS DE VEHICULES : (Augmentation au 01.01.2026) Pour le déneigement, minimum ¼ d'heure.

Prestations	Tarifs 2026
UNIMOG ou tracteur (avec débroussailleuse, balai ou turbo neige) :	224.00 €/H
MANUSCOPIC	200.00 €/H
Camion 4 x 4 :	8.60 €/km
Chauffeur tous engins : heure normale	37.00 €/H
Chauffeur tous engins : heure de nuit ou dimanche et jours fériés	96.00 €/H
Etrave	189.00 €/H
Tracteur ou Unimog + Turbo-fraise	346.00 €/H
Passage de la saleuse	208.00 €/H
Camion benne 3T5 MOVANO	5.00 €/km
Véhicules légers Master	5.00 €/km
MINIBUS VIVARO OPEL 9 places	2.10 €/km

Accuse de réception en préfecture
039-2139057, 03-25-12-089-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception : 15/12/2025

6 – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL : (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Heure normale	40.00 €/H
Heure de nuit ou dimanche et jours fériés	100.00 €/H

7 - FRAIS FUNERAIRES ET CONCESSIONS AU CIMETIERE : (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Chambre funéraire (résident commune) TTC	72 €
Chambre funéraire (non résident commune) TTC	300 €
Concession trentenaire 1 place	420 €
Concession trentenaire 2 places	740 €
Concession cinquantenaire 1 place	560 €
Concession cinquantenaire 2 places	1 120 €
Caveau 2 places (non compris le montant de la concession)	2 000 €
Forfait pour cession de caveau existant	500 €
Case enfeu concession trentenaire	770 €
Case columbarium concession trentenaire	700 €
Plaque jardin du souvenir	10 €

8 - DROITS DE PLACE : (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
En dehors du jour de marché (avec un minimum d'encaissement de 61.00 € si accessoires et véhicule exposant à moins de 5 m du stand)	45.00 € le ml/jour
Le jour du marché parking Central, Omnibus, la Cure, Les Sapins (tarif saison touristique : 2 semaines vacances de Noël + 4 semaines vacances de février + 2 mois d'été du 01/07 au 31/08)	4.00 € le ml/jour
Le jour du marché parking Central, Omnibus, la Cure, Les Sapins (tarif hors saison touristique: en dehors des périodes de la saison touristique)	2 € le ml/jour
Cirque, spectacle de marionnettes, spectacles divers	60 €/jour

9 - EXPOSITION VEHICULES : (Augmentation au **01.01.2026**)

Prestations	Tarif 2026
Véhicules (neufs ou occasions) par unité	80.00 €/jour

10 - FETE PATRONALE : (Augmentation au **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Manèges et magasins /la semaine	10€/ml jusqu'à 3 m de profondeur*
Manèges et magasins/la semaine	1 €/m² au-dessus de 3m de profondeur*
Forfait emplacement caravanes /semaine	12 €

* Avec un minimum de 50 €

11 - STATIONNEMENT DOMAINE PRIVE COMMUNAL : (Augmentation au **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Caution clef parking souterrain du FPA	75.00 €
Caution clef parking souterrain Place Centrale	75.00 €
Caution boîtier électronique portillon garage N-1 Place Centrale	35.00 €

Accusé de réception en préfecture
039-213904709-20251211-2025-12-089-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025

12 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOUR EN CLASSE DE MER, DE NATURE :
Des enfants des classes primaires des écoles publiques (participation acquise dans la limite maximale de 21 jours pendant la totalité de la scolarité de l'enfant.) (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarif 2026
Séjour en Classe de mer ou de nature par enfant et par jour	15.00 €

13- HALTE GARDERIE (pour les enfants de 6 mois à 6 ans de manière occasionnelle)

A compter du 01.01.2026 pour la Garderie Touristique

Non-résidents	Tarif 2026
1 H	10.00 €

14 – DROIT DE TERRASSE : (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarif 2026
Droit de terrasse	28.00 €/m²/an

Droit de terrasses / Occupation du domaine public : minimum à percevoir : 1m².

15 – DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Matériels d'exposition et de vente	28.00 €/m²/an
Occupation pour travaux, échafaudage, benne...	20.00 €/jour

Droit de terrasses / Occupation du domaine public : minimum à percevoir : 1m².

16 – TARIFS BIBLIOTHEQUE COMMUNALE (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Abonnement annuel (résident) :	
- adultes :	11.50 €
- enfants :	4.50 €
- famille :	22.50 €
- associations :	22.50 €
Abonnement annuel (non résident) :	
- adultes :	15.00 €
- enfants :	6.50 €
- famille :	31.00 €
- associations :	31.00 €
Abonnement limité à un mois pour 20 livres maximum (touristes) :	4.50 €
Amendes pour retard dans le retour des livres :	
- 2 ^{ème} rappel (par livre) :	2.00€
- 3 ^{ème} rappel (par livre) :	4.20€
Amende forfaitaire pour la perte ou la dégradation d'un livre usagé :	La moitié du prix d'acquisition
Amende forfaitaire pour la perte ou la dégradation d'un livre récent :	Le prix d'acquisition

17 – POSE ET DEPOSE DE DECORATIONS SUR LES IMMEUBLES (A compter du **16.11.2025**)

Prestations par intervention	Tarif 2026
Forfait comprenant le personnel et la nacelle	65.00 €

Accusé de réception en préfecture
039-213904709-20251211-2025-12-089-DE
Date de télétransmission : 15/12/2025
Date de réception préfecture : 15/12/2025

18 - MISE A DISPOSITION DE LA POLICE MUNICIPALE (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarif 2026
Heure de Police Municipale (agent + véhicule)	90.00 €

*** Majoration de 100% les week-ends et jours fériés**

19 - ENTREPÔT DES BOIS SUR TERRAIN COMMUNAL (A compter du **01.01.2026**)

Prestations	Tarifs 2026
Avec demande d'autorisation : à partir du 1 ^{er} jour d'occupation, tout mois entamé est dû. Occupation maximum de 2 mois.	2€/m3/mois
Sans demande d'autorisation : à partir du 1 ^{er} jour d'occupation, tout mois entamé est dû. Occupation maximum de 2 mois.	6€/m3/mois

Article 2 : Modalités d'application

Ces tarifs sont appliqués à tous les usagers des services concernés à compter du 1er janvier 2026. Toute facturation interviendra conformément aux règles en vigueur et aux modalités de gestion propres à chaque service.

Article 3 : Mise en œuvre

Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération et d'en assurer la diffusion auprès des services compétents.

Article 4 : Publicité et transmission

La présente délibération sera affichée, publiée et transmise au contrôle de légalité conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Délibéré en séance, les jour et an susdits.

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Date de convocation : 04 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Pouvoir : 2

Abstention : 0

Blancs et nuls : 0

Exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0



Christophe MATHEZ